

Pendant les mois qui ont suivi la visite officielle, Ottawa a semblé déterminé à poursuivre sur sa lancée. Au programme d'aide à la Pologne s'est ajoutée une contribution de 30 millions de dollars à un fonds de stabilisation destiné à soutenir la convertibilité du zloty polonais. De plus, le gouvernement a créé un fonds doté de 10 millions de dollars afin de soutenir des projets de développement du secteur privé en Pologne et en Hongrie. Dernièrement, à l'instar d'autres pays occidentaux, le Canada a étendu l'application du tarif de préférence générale à ces deux pays d'Europe de l'Est qui ont, à son sens, engagé les réformes politiques et économiques les plus poussées.

Un examen approfondi de la politique est-européenne du Canada a été réalisé au cours du premier semestre de 1990 et le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, en a résumé les résultats dans une allocution prononcée à Toronto le 26 mai. Plus important, il a annoncé que le programme de soutien économique était élargi à d'autres pays de l'Est et qu'un Groupe de travail sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est était constitué pour mettre au point les détails d'un programme d'assistance accrue à la région. En fait, le Canada compte parmi les quarante et un pays membres de la nouvelle Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). De façon plus traditionnelle, le ministre a insisté sur les approches multilatérales. Le Canada est depuis longtemps un fervent partisan de la CSCE. Il est aussi au nombre de ceux qui préconisent un rôle accru de l'organisation, à laquelle il reconnaît un mandat étendu en matière de sécurité et dans le domaine politique, et socio-économique, mandat qui en fait en quelque sorte « la table à dessin d'une nouvelle architecture européenne ».

Le gouvernement Mulroney a essayé de prouver qu'il ne se contente pas de suivre, ou de rattraper, ses alliés dans ses décisions face aux changements rapides que connaissent les économies soviétiques et est-européennes. Au niveau multilatéral, il a pris l'initiative de certaines propositions, visant à trouver un moyen terme entre l'Europe occidentale et les États-Unis relativement aux problèmes économiques Est-Ouest. Dans ce sens, il a suivi le voeu traditionnel du Canada, qui est de servir d'interprète et de meneur de jeu, voire d'intermédiaire entre les alliés européens et américains, en s'appuyant sur les liens privilégiés d'Ottawa avec Washington et sur nos relations personnelles avec les dirigeants américains. Après son voyage à Moscou, par exemple, M. Mulroney a proposé de tenir M. Gorbatchev au courant des discussions du sommet économique européen, de façon à franchir un pas vers l'intégration de l'Union soviétique dans l'univers de la coopération économique internationale. En outre, dans des propos tenus avant le sommet économique de Houston (1990), le premier ministre s'est efforcé de trouver un compromis entre les propositions allemandes

et américaines concernant l'aide financière à apporter aux Soviétiques. Il n'est pas allé, cependant, jusqu'à promettre une aide canadienne accrue et, les participants restant divisés lors du sommet, le Canada s'est rangé dans le camp de ceux qui préconisaient la prudence et une étude plus approfondie de la question.

LE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS STRATÉGIQUES

La politique en matière de relations avec l'Europe de l'Est a beaucoup évolué dans un domaine, celui du contrôle des exportations stratégiques. Le processus s'étant déroulé dans le secret de Comité de coordination du contrôle des échanges stratégiques (COCOM) de l'Alliance Atlantique, il est impossible de savoir si le Canada a joué un rôle clé, et dans quelle mesure, ou s'il s'est contenté de suivre le mouvement.⁵

Les États-Unis sont depuis longtemps les principaux instigateurs de l'embargo stratégique occidental et la liste des produits dont ils interdisent à leurs ressortissants l'exportation vers l'Est est depuis toujours la plus longue. La liste canadienne se rapproche plus des listes des membres européens du COCOM, qui se sont toujours montrés plus libéraux que les Américains dans leurs échanges commerciaux avec le bloc socialiste.

Les divergences entre le Canada et les États-Unis sur la question du contrôle des exportations stratégiques et dans d'autres domaines relatifs au commerce avec les pays communistes ont parfois été source de conflit entre les gouvernements américains et canadiens. C'est ce qui est arrivé lorsque des filiales canadiennes d'entreprises américaines ont vendu certains produits à l'Europe de l'Est (même si le gros de ces produits transitait par des filiales européennes). Il est arrivé qu'en raison de son système de contrôle plus strict, Washington cherche à entraver ces détournements par des actions qui ont posé le problème de l'« extra-territorialité » dans les relations entre le Canada et les États-Unis. Au milieu des années 1970, la pression alliée en faveur d'une libéralisation des échanges et la détente américano-soviétique aidant, l'embargo stratégique occidental s'était considérablement assoupli, ce qui a aussi atténué le problème de l'extraterritorialité.

Cependant, sur l'insistance américaine, l'embargo a de nouveau été renforcé dans les années 1980. Parmi les mesures annoncées en janvier 1980 par le gouvernement Clark figurait la révision générale de la réglementation canadienne relative aux exportations de marchandises « stratégiques » et de « techniques de pointe » vers l'URSS en vue de rétablir un système de contrôle plus strict. De là, on reverrait la liste des marchandises interdites aux pays communistes de façon à dresser « des murs plus hauts autour de domaines plus petits », comme le précisait la politique du COCOM. On